

Informations de base

2021/0340(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Règlement

Polluants organiques persistants

Modification Règlement egulation (EU) 2019/1021 [2018/0070\(COD\)](#)

Subject

3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité

3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile

3.70.04 Gestion des eaux, pollution de l'eau, des cours d'eau

3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures

3.70.06 Pollution du sol, dégradation

3.70.09 Pollution transfrontière

3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers

3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)

3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement

Priorités législatives

[Déclaration commune 2022](#)

Procédure terminée